

BTS

SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS OPTION A : SISR



EN APPRENTISSAGE

LE MÉTIER

Ce diplôme forme des techniciens supérieurs capables de gérer un parc informatique ou d'administrer un réseau en PME. Leur mission consiste alors à automatiser et rationaliser les activités administratives de l'entreprise.

Ce technicien supérieur dialogue en permanence avec les informaticiens de l'entreprise et les collaborateurs extérieurs (fournisseurs de matériel, prestataires de services...).

Par ailleurs, il exerce des fonctions d'interface entre les utilisateurs, le service informatique central, les gestionnaires et les décideurs.

COMPÉTENCES VISÉES

- Exploitation et la surveillance des équipements connectés.
- Assistance aux utilisateurs.
- Administration des réseaux locaux.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Gestionnaire de bases de données.
- Contrôleur réseau.
- Technicien d'exploitation.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un baccalauréat.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : rythme hebdomadaire de 3 jours en centre de formation / 2 jours en entreprise, entrecoupé de 4 périodes de 2 semaines en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1365h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Elie Vinet - 16300 BARBEZIEUX.

Tel 05 45 78 17 27

Contacts : animateurs pédagogiques - Yann FONTENOY,
Paul Olivier PREUX

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle.
- Ecoles supérieures de commerce ou de gestion.
- Diplôme spécialisé.

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

• Réussite aux examens :	NC
• Taux d'insertion :	70,00 %
• Taux de poursuite d'étude :	24,00 %
• Taux de rupture :	se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

